



Dissimulation et tromperie mandataire auto

Par Jbd2904

Bonjour,
Je me suis fait arnaquer par un "mandataire". Il y a tromperie et dissimulation claire.

J'ai donc importé un véhicule de Dubai vers la France via un mandataire sur place. Celui-ci signifie bien qu'il n'y a aucune garantie mécanique et électronique mais qu'il s'engage à contrôler le véhicule structurellement, mécaniquement et électroniquement.... ce qui n'a pas été le cas et meme il a fait expres de dissimuler les defaults pour me vendre le véhicule.

Le mandataire m'avait envoyé quelques photos de loin et deux vidéos très approximatives, une de jour de loin et une autre de nuit ou il est impossible de voir quoi que ce soit.

Lors de la réception du véhicule, ce fut la déception totale..Le véhicule est dans un état épave et a eu un accident à l'avant.

De plus, j'ai payé un contrôle technique à Dubai avant que l'auto embarque pour un montant de 500e. Le kilométrage a été trafiqué. Je doute que le contrôle technique ait été effectué.

J'ai tout de suite contacté le mandataire qui s'engage à rembourser sa commission et m'a fait signer un autre contrat de remboursement. Sa commission est de 1390 pour sa prestation de contrôle du véhicule.

Je n'ai pas encore parlé de la modification du kilométrage au mandataire, je l'ai appris aujourd'hui. Que puis-je faire ?
Merci à vous